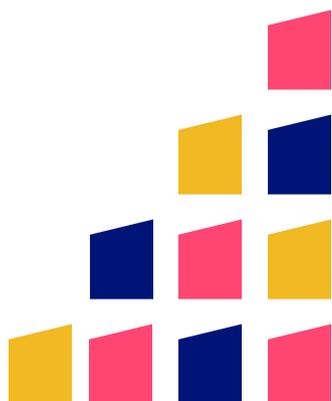


Morbihan Habitat

LES MARCHÉS PUBLICS



m
morbihan
habitat

Avec vous,
dessiner demain.

6, avenue Edgar Degas - CS 62291 - 56008 VANNES Cedex
02 97 851 851 - accueil@morbihan-habitat.fr - www.morbihan-habitat.fr

Qu'est-ce qu'un marché public ?

Un marché public est un contrat conclu à titre onéreux par un ou plusieurs **acheteurs publics** (Morbihan Habitat) avec un ou plusieurs **opérateurs économiques** (entreprises de travaux par exemple), pour répondre à leurs besoins en matière de **travaux**, de **fourniture** ou de **services**.

3

TYPES DE MARCHÉS

UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX

art. L1111-2 du Code de la commande publique (CCP)

A pour objet :

- "Soit l'exécution, soit la conception et l'exécution de travaux ;
- [...]"

Exemple : travaux de déconstruction, gros œuvre, enduits extérieurs, cloisons sèches, électricité, ...



Les marchés publics peuvent être **subdivisés en lots**, qui sont des **unités autonomes**, pour des raisons économiques, financières ou techniques (art. L2113-10 du CCP). Chaque lot est **attribué séparément**. Cette division en lots permet aux petites entreprises ou aux entreprises spécialisées de **participer plus facilement**, favorisant ainsi la concurrence.

UN MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES

art. L1111-3 du CCP

A pour objet l'achat, la prise en crédit-bail, la location ou la location-vente de produits.

Exemples : fournitures de bureau, d'articles d'hygiène et de nettoyage, d'articles d'électricité, location de longue durée de 80 véhicules de service, ...

UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

art. L1111-4 du CCP

A pour objet la réalisation de prestations de services.

Exemples : vérification périodique des installations électriques, nettoyage des vêtements de protection, mission de diagnostic amiante, MOE/CT/SPS/OPC, ...

3

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Liberté d'accès à la commande publique

Toute personne doit avoir librement accès aux besoins des acheteurs

Égalité de traitement des candidats

Toute discrimination est interdite

Transparence des procédures

Ce principe garantit les deux premiers principes. Il assure aussi tout soumissionnaire dont l'offre est rejetée une réponse expliquant les motifs de rejet

Comment répondre à un marché public ?

1 Consulter les offres



Créer des alertes e-mail pour recevoir les avis de marchés

Plusieurs méthodes permettent de trouver les avis des acheteurs :

- **Presse spécialisée** papier (Le Moniteur des Travaux publics et du Bâtiment par exemple) ou numérique (LeMoniteur.fr par exemple) ;
- **Consultation des profils acheteurs*** (marches-securises.fr pour Morbihan Habitat) et **des sites institutionnels** ;
- Mise en place d'une **veille électronique**.

**le profil acheteur est la clef de voûte de la dématérialisation de la commande publique. Propre à chaque acheteur, il permet de trouver les données essentielles marché par marché. Cela recouvre la mise à disposition des documents de consultation, la transmission des candidatures et des offres, tous les échanges avec les entreprises (questions/réponses), les notifications des décisions...*



Télécharger le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour l'élaboration des candidatures et des offres

Le DCE sera composé des pièces communes (RC, CCAP, AE, Trame de Mémoire technique, CCTP et toutes autres pièces utiles participant à la définition de notre besoin et à la compréhension de nos attentes par les candidats) et des pièces par lot (CCTP, DPGF, BPU, ...).



Poser une ou plusieurs questions relatives à la consultation et prendre connaissance de la réponse apportée par l'acheteur

Obligatoirement via le profil acheteur marches-securises.fr

2 Les conditions de participation

*Les conditions de participation sont systématiquement énoncées dans le règlement de la consultation

Constitution d'une offre

Pour le choix de l'offre, les candidats doivent généralement produire les éléments suivants :

- **acte d'engagement** au format word pour valoir offre de prix,
- la **DPGF** (non contractuelle) ou le **BPU**,
- **projets** avec variantes le cas échéant,
- un **mémoire technique**,
- l'**attestation de visite** le cas échéant,
- le ou les **déclarations de sous-traitance**.

Dépôt du dossier complet (candidatures + offres) avant la date limite indiquée dans le RC

Après le dépôt de l'offre, un accusé de réception sera transmis par Marchés Sécurisés comprenant (**vigilance sur le mail utilisé pour les dépôts**) :

- l'**identification de l'entreprise** auteur du dépôt,
- le **nom de l'acheteur**,
- l'**intitulé et l'objet** de la consultation concernée,
- la **date et l'heure de la réception des documents**,
- la **liste détaillée des documents transmis**.

Constitution d'un dossier de candidature

art. L1111-3 du CCP

Il permet de garantir que le candidat dispose de l'**aptitude** à exercer l'activité professionnelle, de la **capacité économique et financière** ou des capacités **techniques** et professionnelles nécessaires à l'exécution du marché.

3 Analyse et attribution des offres

Critères de sélection des candidatures (par exemple)



Situation juridique de l'entreprise



Capacité économique et financière de l'entreprise



Références professionnelles et capacité technique de l'entreprise



Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

Critères de jugement des propositions / 100 points (par exemple)

Prix de la prestation 60 points

Formule appliquée : (offre moins disante / offre du candidat) X 60

Qualité technique de l'offre 40 points

Moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier

15 pts

Note méthodologique 15 pts

Valorisation du chantier en matière environnementale 10 pts

*Il est demandé aux candidats d'utiliser la trame du mémoire technique fournie dans le dossier de consultation. Un mémoire technique non rempli ou non remis sur ce modèle entraîne une dévaluation de la note technique attribuée au candidat : « le « malus » appliqué sera de -5 points

4 La facturation des travaux

Factures dématérialisées par Chorus pro

Obligation depuis le 1er janvier 2020 et permet aux entreprises d'avoir accès à diverses fonctionnalités : déposer ou saisir une facture, suivre le traitement de ses factures, ajouter des pièces complémentaires nécessaires au traitement de sa facture et consulter les engagements émis par les services

Les informations de dématérialisation correspondant au marché sont communiquées par courrier au titulaire du marché après notification (cf CCAP correspondant).

Régime de paiements : les prestations font l'objet d'acomptes, paiements partiels non définitifs ;

Demandes de paiement : remise des pièces nécessaires à la justification du paiement ;

Demande de paiement final : via le projet de décompte final ;

Délais de paiement : 30 jours.



CONTACT

*Service Marchés et
Commande publique*

02 97 43 82 89
www.morbihanhabitat.fr

Morbihan Habitat

6 avenue Edgar Degas 56000 Vannes